

SÉMINAIRE « PENSER AVEC FREUD »
ANNÉE 2022-2023
RELIRE L'INTERPRÉTATION DU RÊVE

Document 50

CHAPITRE VII
B- LA RÉGRESSION - 3ème partie
Dominique Scarfone

Une régrédience qui va... vers l'avant

Demandons-nous d'abord où se fait, selon le mot de Freud, le « coup d'envoi de la formation du rêve ». La réponse simple est « dans le système *Ics.* » (594) Mais Freud ajoute que ce n'est pas tout à fait exact puisque

« la formation du rêve est obligée de se rattacher à des pensées de rêve qui appartiennent au système du préconscient [bien que] la force de pulsion pour le rêve est fournie par l'*Ics.* » (595, italiques ajoutés).

J'attire à nouveau l'attention sur l'expression « force de pulsion » (*Triebkraft*) : c'est la deuxième fois dans cette section du chapitre que Freud emploie l'expression. Une première fois dans la récapitulation du début (p. 586) où il parle du rêve et de « sa force de pulsion » (*seine Triebkraft*), tandis que la seconde fois, comme nous venons de le voir, il parle de la force de pulsion *pour* le rêve, *fournie par l'Ics.* Cela suggère qu'en voyant le mot « pulsion », il convient d'entendre « la force de pulsion », autrement dit, la *poussée*. Sans m'attarder sur ce point, je tenais à souligner que c'est bien ainsi que Freud semble penser la chose. Cela nous aide aussi à réaliser qu'il ne s'agit pas d'attribuer le rêve exclusivement à l'un ou l'autre des systèmes, mais bien de voir à l'œuvre une « force de pulsion » qui tel un mouvement ondulatoire se propage d'un système à l'autre¹.

1. Rappelons que le sens originel du mot français « pulsion » est précisément « propagation du mouvement ».

Freud décrit ensuite en mots ce que ses schémas illustrent, soit la progression de l'excitation du pôle de la perception au pôle de la motricité *et* de la conscience. Cette proximité de la conscience avec le pôle moteur va mériter qu'on s'y arrête, parce que cela va concerner la régression dans le rêve. Le «schéma enroulé» va nous y aider (voir plus loin). En attendant, notons qu'à l'état de veille la voie vers la conscience est barrée par une « censure de résistance » (595), alors que durant le sommeil les pensées de rêve *ont accès* à la conscience, « mais, souligne Freud, la question se pose de savoir par quelle voie et grâce à quelle modification ». (595)

Ici, la pensée de Freud se précise. Si cet accès à la conscience durant le sommeil ne dépendait que de l'abaissement de la censure entre inconscient et préconscient, tout serait simple:

« nous obtiendrions des rêves faits du matériel de nos représentations, lesquelles ne comportent pas le caractère hallucinatoire qui maintenant nous intéresse. » (595)

De tels rêves sont d'ailleurs parfois possibles, à preuve le rêve dit « Autodidasker » (chap. VI, p. 342 et suivantes), où il n'apparaît que ce seul mot, un néologisme composé de fragments d'autres mots. Ici, point de formation d'images, et pourtant Freud produit presque trois pages d'associations pour l'interpréter! Cette interprétation ressemble à celle qu'il est possible de faire à propos d'un lapsus – nécessairement commis à l'état de veille. De retour au chapitre VII (p. 652), ce même rêve permettra à Freud de signaler que les mécanismes de condensation et de déplacement font leur œuvre même quand il n'y a pas régression vers l'hallucination. Voilà donc un point d'établi: le caractère hallucinatoire du rêve semble indépendant des processus primaires. Freud se demande donc à présent ce qu'il y a de particulier dans le rêve proprement hallucinatoire.

« Ce qui se passe dans le rêve hallucinatoire, nous ne pouvons le décrire autrement qu'en disant : l'excitation prend une voie rétrograde. Au lieu de se propager vers l'extrémité motrice de l'appareil, elle se propage vers l'extrémité sensitive et parvient finalement au système des perceptions. Si nous appelons *progrédiente* la direction dans laquelle le processus psychique

se prolonge, à partir de l'inconscient, dans l'état de veille, nous sommes en droit de dire du rêve qu'il a une caractére *régrédient.*» (p. 595).

Freud souligne aussitôt que ce mouvement régrédient *n'est pas exclusif au rêve* ; il se produit aussi, par exemple, dans la remémoration intentionnelle où l'on peut revenir « de tel ou tel acte de représentation complexe jusqu'au matériel brut des traces mnésiques qui sont à sa base » (596). Cependant, comparée à la régression onirique, il manque à cette régression à l'état de veille une caractéristique essentielle : « elle n'est pas en mesure de produire une vivification hallucinatoire des images perceptives » (596). D'où vient alors la différence ? Freud rappelle qu'en parlant du travail de condensation (au début du chapitre VI) il avait été obligé de postuler un *transfert* de l'une à l'autre des *intensités* rattachées aux représentations. Et Freud d'ajouter : « C'est vraisemblablement cette modification [...] qui rend possible d'investir le système de la *Pc* en direction inverse, à partir des pensées, jusqu'à la pleine vivacité sensorielle. » (596)

Mais Freud, fidèle à lui-même, ne se laisse pas séduire par ses propres hypothèses : « Nous n'avons rien fait d'autre que donner un nom à un phénomène inexplicable », s'empresse-t-il d'ajouter à sa description de la régression, en notant : « À quoi bon donner un nom si cela ne nous enseigne rien de nouveau ? » Il s'inscrit ainsi dans le sillage de Guillaume d'Occam (1285-1347), philosophe médiéval qui a formulé le principe de parcimonie, soit l'exigence de ne pas multiplier inutilement les concepts s'ils ne nous apprennent rien de plus que ce que l'on sait déjà. Pour être admissible, un nouveau concept doit renvoyer à quelque chose qui n'a pas déjà été décrit sous un autre nom. Cela concorde aussi avec l'idée que l'explication la plus simple est toujours la meilleure. Freud doit donc tenter de montrer que le concept de régression est justifié.

De l'utilité des schémas

« Eh bien, j'estime que le nom de “régression” nous sert dans la mesure où il rattache le fait qui nous est connu au schéma de l'appareil animique pourvu d'une direction. Mais c'est là que pour la première fois il s'avère payant d'avoir établi un tel schéma. Car une autre particularité de la

formation du rêve nous deviendra intelligible *sans nouvelle réflexion*, avec la seule aide du schéma. » (596, italiques ajoutés)

Cette dernière remarque («sans nouvelle réflexion») me semble des plus intéressantes. Elle nous dit que le schéma de l'appareil psychique qu'il a dessiné aux pages précédentes a beau n'être qu'une fiction théorique, mais que s'il est bien conçu il devra s'avérer doté d'une capacité heuristique, c'est-à-dire, devra nous aider à mieux concevoir autre chose « sans nouvelle réflexion ». J'entends là que la réflexion qui a été, pour ainsi dire, déposée dans le schéma nous aide à aller plus loin. Dans le cas présent, le schéma s'avère « payant »² en nous aidant à mieux comprendre l'expérience hallucinatoire du rêve.

Le schéma permet d'abord d'expliquer un fait d'observation :

« que toutes les relations de pensée entre les pensées de rêve se perdent ou bien ne trouvent qu'une expression laborieuse lors du travail du rêve » (597)

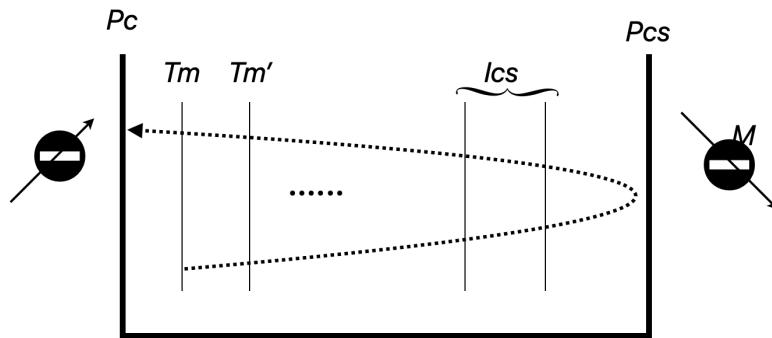
Freud fait ici allusion à l'absence dans le rêve, déjà soulignée au chap. VI, des mots de liaison comme « quand, parce que, de même que, quoique, ou bien...ou bien » (p. 356) et de toutes les autres prépositions et conjonctions du discours secondaire. On comprend, en se référant au schéma, que ces relations ne se retrouvent pas entre les premières traces mnésiques (T_m , T_m') situées à gauche, mais peuvent opérer dans les systèmes situés plus loin (spécialement dans les système P_w , faut-il supposer), et qu'elles seront à nouveau perdues lors du mouvement régrédient :

« *L'agencement des pensées de rêve est dissous, lors de la régression, en son matériel brut.* » (597)

Suivre le schéma permet aussi de faire d'autres suppositions. Rappelons que Freud se demandait précédemment « par quelle voie et grâce à quelle modification » les pensées de rêve se procurent l'accès à la conscience. Eh bien,

2. Dans la philosophie pragmatiste du grand psychologue et philosophe américain William James, contemporain de Freud, un concept n'est valable que s'il comporte un "payload", littéralement : "une charge payante", c'est-à-dire s'il véhicule un contenu spécifique.

le schéma permet de formuler certaines hypothèses. Si nous reprenons le modèle de l'appareil psychique (dans sa forme « déroulée »), les choses semblent se présenter ainsi :



On voit d'abord que le « coup d'envoi », comme indiqué par Freud, ne part pas d'une excitation extérieure, mais d'une trace mnésique. En effet, puisque le rêveur est endormi, la flèche afférente de gauche est à toute fin utile abolie. Le processus part donc d'une trace *T_m*, et suivant un mouvement *progrédient* va se rattacher à des pensées préconscientes (*P_{cS}*). Mais rendu là, le mouvement trouve le chemin vers la motricité barré (flèche efférente *M*). Le processus n'a par conséquent d'autre choix que de faire marche arrière (régression) et revenir ainsi au pôle de la perception, mais en ayant reçu en chemin un *transfert d'intensité*. J'entends pour ma part que tout se passe comme si les traces mnésiques qui avaient été parcourues une première fois dans les sens progrédient, sont parcourues à nouveau, et donc sur-excitées, si l'on peut dire. Nous aurons à revenir à cet aspect. En attendant, c'est Freud qui résume :

« De jour il y a un courant continu s'écoulant du système ψ de la *Pc* jusqu'à la motilité ; celui-ci *cessé* la nuit et ne pourrait plus opposer d'obstacle à une reflux de l'excitation. » (597, italiques ajoutés)

Il faut ici suivre attentivement un raisonnement compliqué. Freud ne dit pas que, de nuit, le courant continu du jour se modifie, il dit qu'il *cessé*. Cela nous importe parce que cela veut dire que c'est l'absence de ce courant continu diurne qui fait que la régression vers la perception est possible chez le sujet endormi. Bien que ce ne soit pas explicitement formulé ainsi, il faut supposer que Freud pose de fait *deux courants*, tous deux présents de jour, mais dont l'un, appelons-le

« courant externe », lorsqu'il est activé par des sollicitations intenses issues du monde extérieur, l'emporte sur l'autre courant (appelons-le « courant interne ») qui fonctionne à des niveaux d'énergie moins intenses. D'ordinaire, donc, le courant externe occulte, inhibe le courant interne. On retrouve ici la fonction essentiellement inhibitrice du moi. Sans cette inhibition, l'autre courant se manifesterait sans entraves et, issu des traces mnésiques, irait toujours exciter *de l'intérieur* le pôle *Pcpt* donnant ainsi lieu, de jour comme de nuit, à la confusion entre perception et mémoire: s'ensuivraient un mélange d'hallucinations, propos et actes confus³. De jour, normalement, cela ne se produit pas parce que l'appareil est «branché» à ses deux extrémités sur le monde extérieur où les intensités sont beaucoup plus fortes qu'à l'intérieur⁴. Mais comme de nuit l'appareil est pratiquement «débranché», le courant principal cesse. On pourrait penser: donc le courant interne a la voie libre! Mais non, puisque le débranchement du pôle moteur empêche du même coup le plein accomplissement de sa trajectoire. N'ayant pas accès à la motricité, le courant interne est obligé de rester... interne.

Régression vers l'infantile

Mais allons voir ce que Freud écrit tout de suite après, lorsqu'il se fait à lui-même une mise en garde :

«Il faudra cependant, dans l'explication de la régression du rêve, prendre en considération ces autres régressions qui se produisent des *des états de veille morbides* [où le courant principal est supposément présent]. Dans ces formes, l'argument qui vient d'être donné nous laisse en panne. On en arrive à la régression malgré le courant sensitif ininterrompu dans la direction progrédiente. » (597, italiques ajoutés)

Voilà une fois encore Freud ne s'esquivant pas devant les problèmes. Il semble dire : j'avais là une bonne idée, mais il y a un os... la régression ne se produit pas que dans le rêve, et le mécanisme invoqué pour le rêve (disparition du courant principal) ne semble pas applicable à la régression morbide dans l'état de veille

3. C'est ce qui justifie, je crois, l'intérêt qu'a eu Freud pour le syndrome de «Confusion hallucinatoire aiguë» décrite par Meynert, son «patron» en neurologie.

4. Il s'ensuit qu'une façon de comprendre la censure ou la résistance, c'est tout simplement d'y voir à l'œuvre la prédominance d'un courant sur l'autre.

qui est pourtant du même ordre. Il faut donc trouver un autre facteur qui rend cette dernière possible. Et voici ce qu'il trouve :

« Pour les hallucinations de l'hystérie, de la paranoïa, pour les visions des personnes à l'esprit normal, je peux fournir une éclaircissement : elles correspondent effectivement à des régressions, c'est-à-dire qu'elles sont des pensées transformées en images, *et seules connaissent cette transformation les pensées qui sont en corrélation intime avec des souvenirs réprimés ou restés inconscients.* » (597-598, italiques ajoutés)

Freud donne alors deux exemples, mais qui ne sont pas pleinement satisfaisants parce que les phénomènes hallucinatoires sont très proches du moment du sommeil ; le premier lors de l'endormissement, le second tout de suite après le réveil. Il invoque donc un troisième exemple, tiré de ses « Nouvelles remarques sur les psychonévroses-de-défense » (1896) :

«...Dans ce cas de transformation régrédiente des pensées on ne saurait omettre l'influence d'un souvenir réprimé ou resté inconscient, le plus souvent un souvenir infantile.» (599)

Cela pourrait ressembler à une explication qui n'explique rien (voir plus haut). Freud semble ajouter le mot «inconscient» ou «infantile» et le tour serait joués. Mais il n'en reste pas là. En quoi le raccordement à un souvenir infantile est-il un élément de solution ? C'est que le souvenir resté inconscient...

« ...attire en quelque sorte dans la régression la pensée qui est en liaison avec lui et qui est empêchée dans son expression par la censure, *la régression étant cette forme de présentation dans laquelle le souvenir est lui-même psychiquement présent.* » (599, italiques ajoutés)

Notons que «le souvenir est lui-même psychiquement présent»; ce n'est donc pas un souvenir au sens ordinaire. Et il précise peu après :

« les scènes *infantiles*, (qu'elles soient des souvenirs ou des fantaisies) quand on réussit à les rendre conscientes, sont vues de manière hallucinatoire et *ne se départissent de ce caractère que lors de leur communication.* » (599, italiques ajoutés)

On voit que l'argumentation de Freud vient de changer quelque peu : ce ne sont plus les souvenirs *en tant que souvenirs* qui font la différence – cela peut être aussi des fantaisies –, mais le fait que ce soient des *scènes infantiles* (retenons ce terme)... *L'autre scène* évoquée par Freud au début du chapitre en citant Fechner, on aurait pu croire que nous allions la retrouver en tant que lieu psychique, mais peut-être faut-il désormais l'entendre dans l'autre sens du mot scène : non un lieu ou espace scénique, mais une scène au sens que le mot prend dans « scène de ménage », dans « acte II, scène 3 », ou encore dans « scène de film ». Ici, c'est la scène infantile.

« D'après cette conception, le rêve pourrait être décrit aussi comme le *substitut de la scène infantile*, modifié par le *transfert* sur quelque chose de récent. La scène infantile ne peut imposer son renouvellement ; il lui faut se contenter du retour en tant que rêve. » (600, italiques ajoutés)

Deux remarques :

1- Durant le sommeil, la mémoire ne peut être activée efficacement; quand Freud écrit que «la scène infantile ne peut imposer son renouvellement», je crois qu'il veut dire qu'elle ne donne pas lieu à cette reconstruction permanente des souvenirs qui est le propre de la remémoration (cf. «Les souvenirs de couverture»). À la place, survient la scène *vécue*, se présentant au pôle de la perception-conscience (*Pcpt-Cs*) sur le mode *hallucinatoire*.

Par ailleurs, avec l'exemple du rêve *Autođidasker*, Freud a pu nous signaler que les processus de déplacement et de condensation jouent aussi dans des rêves qui *ne conduisent pas* à la vivification hallucinatoire ! On dirait bien, par conséquent, que ce n'est pas la régression *topique* (vers le pôle perceptif) qui est la clef du problème de la formation du rêve en tant que *vécu*. Peut-être alors devrons-nous penser la régression autrement ?

2- Si, comme il le dit dans sa note de la page 594 au sujet du schéma enroulé, les extrémités perception et conscience coïncident (« *Pc=Cs* »), alors un mouvement strictement *progredient* au sein de l'appareil finit toujours, de jour comme de nuit, par repasser par le pôle *Pc*! Et cela est vrai pour les deux courants. Il n'est donc nul besoin de faire faire littéralement marche arrière à

un courant pour le voir parvenir au pôle perception (*Pcpt-Cs*).⁵ Il s'ensuit que le mot « régression » ne signifie pas une régression *topique* ou *géographique* (un mouvement à rebours dans l'espace⁶) ; il désigne plutôt une régression vers un autre état psychique, peut-être y voyons-nous déjà une régression *formelle*, un *effet sur la forme* que les chapitres précédents nous ont amplement décrit.

Une autre observation de Freud, déjà citée (599), vient à l'appui de cette idée, quand il écrit que dans sa pratique avec les hystériques, le caractère hallucinatoire du retour du souvenir *disparaît quand la scène est communiquée*, c'est-à-dire quand elle est mise en mots. Mise en mots, remarquons, qui est une des manifestations de la motricité. Avant d'être une manifestation «intellectuelle», rappelons que la parole engage la motricité, la phonation, et pas seulement: il y a les muscles striés de la langue, du diaphragme etc. mais aussi les muscles lisses des viscères, des glandes, des artéries... bref tout ce qui concourt à faire éprouver l'émotion qui accompagne la parole⁷.

On dirait bien que, tant dans le rêve que dans la psychopathologie, la régression désigne en fin de compte la prédominance du « courant interne » en tant que courant infantile au sens précis du terme *in-fans* : l'in-fantile est ce qui n'est pas encore repris dans la parole (et donc dans les processus secondaires, la conscience etc.)

Si l'on revient à ce que peut nous enseigner le schéma, *l'attraction par les scènes infantiles* (599-600), ne serait-ce pas l'activation, voire la suractivation de traces mnésiques (par essence *in-fantiles*) du fait des multiples passages à travers elles du courant interne, puisque la sortie vers la motricité est bloquée. Une scène infantile serait ainsi une expérience sensorielle non encore transposée ou transduite dans une forme langagière secondarisée et qui ne peut l'être non plus durant le rêve lui-même. Souvenons-nous que dans les rêves, les mots, s'il semble

5. Cela concorde, d'ailleurs avec le fait que dans le système nerveux central (le cerveau, si l'on veut) il ne saurait y avoir de marche arrière, à moins qu'il n'y ait carrément destruction de tissu cérébral.

6. Les métaphores spatiales, ne sont que des... métaphores. Freud nous a déjà prévenu de ne pas chercher à localiser l'appareil psychique, puisque c'est une fiction théorique.

7. Dans le *Projet Freud* indiquait la décharge motrice sous ces deux modes, le second mode correspondant à ce qu'il nommait les «neurones sécrétoires» ou «neurones-clés».

e en avoir, n'en sont pas vraiment. La consistance des propositions freudiennes, depuis le *Projet* et «Les névropsychose de défense» est impressionnante.

Allons un peu plus loin. Les pensées de rêve, avons-nous vu, ne sont pas des pensées du jour qui seraient simplement reprises la nuit; même si des pensées du jour peuvent se prolonger dans le sommeil et servir d'amorce au rêver, il ne faut pas confondre restes diurnes et pensées du rêve. Les pensées de rêve, ce sont les *pensées-souhait* de la psyché nocturne, les *pensées-scènes infantiles* qui font du rêve une *expérience vécue* sur le mode hallucinatoire.

Le schéma enroulé...

À partir de ce qui vient d'être dit on peut (en fait, on doit) transformer à nouveau le schéma de l'appareil animique pour le représenter dans sa forme enroulée. Je m'appuie une fois encore sur Laplanche, dans le volume V des *Problématiques*. Après avoir « enroulé » le schéma de Freud, comme je l'ai illustré dans le document précédent, il le simplifie ainsi :

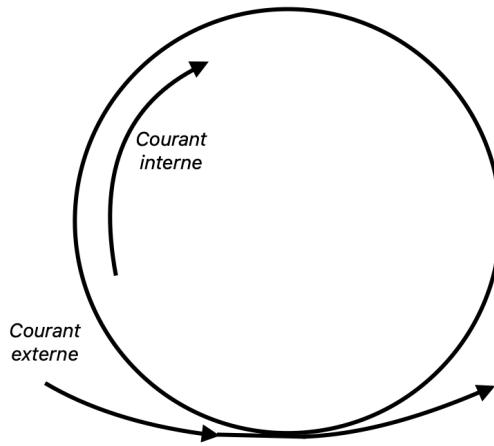
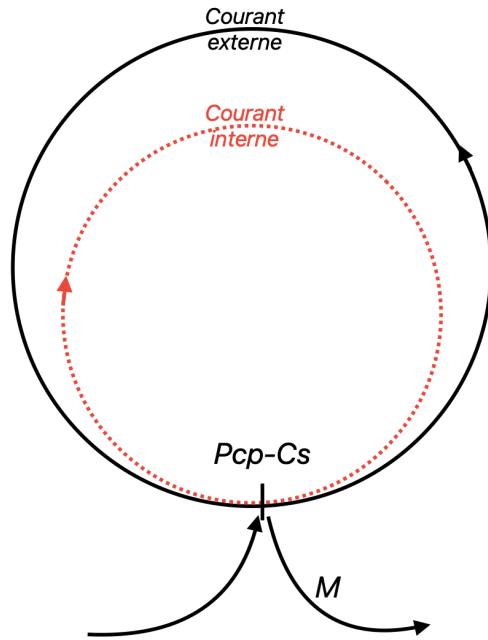


Schéma proposé par Jean Laplanche, *Problématiques* V, p. 71.
Les termes courant externe et courant interne sont ajoutés par moi.

Il met ainsi en évidence les *deux courants psychiques* dont nous avons parlé plus haut ; un courant dit « externe », branché sur monde extérieur et par là constamment soumis à la stimulation au pôle perception, supposant aussi un moi éveillé, capable d'ouvrir les vannes de la décharge motrice, ou de retenir celle-ci selon les circonstances. Durant le sommeil, ce courant est interrompu, laissant

l'autre courant, interne fonctionner seul. Dans ce schéma enroulé Laplanche fait néanmoins une concession à l'idée de mouvement « régrédient » en représentant le courant interne par une flèche qui va *en sens contraire* du courant externe. Mais notons que les deux courants se rejoignent à un point de tangence qui n'est autre que la jonction entre perception et conscience, le pôle *Pcp-Cs*. Pour rendre cela plus clair, j'ai « complété » le diagramme de Laplanche comme ci-dessous :



Mais il y a plus : dans ce schéma, en mettant en relief l'aspect tangentiel du rapport entre le courant externe et le courant interne, Laplanche souligne que cela met en évidence

« à la fois le fonctionnement autonome de l'appareil du rêve, le circuit “interne”, et son branchement en dérivation, en marginalité sur le circuit “externe”. » (Laplanche, *op. cit.* p. 72)

Ce rapport tangentiel, ou de marginalité, nous pouvons le généraliser, dit Laplanche, à d'autres formations de l'inconscient où une semblable mise en marge, ou exclusion, opère également. Pour cela, il faut d'abord bien voir que le courant externe est celui du vital, de l'adaptatif ou de l'auto-conservatif « sur lequel vient se brancher le circuit sexuel, fantasmatique, en grande partie inconscient » (72). Une autre occurrence de ce rapport de tangence et

d'exclusion, ce sera, par exemple, la situation analytique : celle-ci est bien entendu en contact avec le domaine du vital ou de l'adaptatif, mais pour que l'analyse soit possible il faut, durant la séance, mettre ce domaine en marge, l'exclure afin de laisser surgir plus nettement le domaine du sexuel et du fantasme.

Pour ma part, je crois qu'on peut aussi étendre le modèle plus largement encore, en faisant valoir comment s'y intègrent aussi bien le soma, le système nerveux central (SNC), le refoulé et le moi, dans une série d'emboîtements mais dont le caractère *tangential* ne doit pas être perdu de vue, avec la perception-conscience qui constitue ce point de tangence. Cela donne le diagramme suivant que je me propose de commenter plus longuement un jour.

